



Espace Sportif Socio Culturel Arts Loisirs Ecoen
Centre Culturel Simone Signoret
95 440 Ecoen
Tél. et Fax : 01 39 94 52 22
www : escale-ecouen.fr

Septembre 2020

Conditions d'accès aux activités d'ESCALE :

Porter un masque dans les lieux communs des locaux et des salles d'activités est obligatoire pour tous dès 11 ans. Des produits d'hygiène sont à disposition à l'entrée de chaque structure et des lingettes désinfectantes virucides dans les salles. Escale fournit également les produits nettoyants, des masques en tissus et visières pour les intervenants. Lorsqu'il est apposé au sol, il faut respecter le sens de circulation, la capacité d'accueil de chaque salle et les distances physiques. Il sera demandé aux adhérents de venir avec son matériel ou de nettoyer, à la fin de son cours, le tapis à l'aide des produits fournis par l'association.

Nettoyage et désinfection des locaux : nos espaces sont nettoyés régulièrement. Un nettoyage des plans de travail, des chaises, des poignées de portes sera réalisé par l'animateur et les adhérents entre chaque atelier à l'aide de produits virucides. Les horaires pourront être modifiés afin de tenir compte de ce temps nécessaire.

Les toilettes sont désinfectées régulièrement.

Les locaux sont aérés régulièrement et plusieurs fois par jour.

Chaque salle est équipée de : gel hydro-alcoolique, produits désinfectant et lavettes pour nettoyer.

Gestion des jauges des salles :

Les jauges définissent le nombre de personnes pouvant être présentes simultanément dans un même espace (y compris l'animateur) dans le respect des règles de distanciation physique en fonction de l'architecture et des dimensions des locaux. Cette capacité d'accueil fait l'objet d'affichage à l'entrée de chaque salle.

- Salle Paul Soyer (bureaux et salle informatique)
32 m² : 8 personnes
- Salle Luigi Chialiva (arts manuels)
44 m² : 11 personnes
- Salle Paul Lorillon (anglais Echecs activités manuelles)
48 m² : 12 personnes
- Salle Léon Dansaert (salle réunion café associatif loisirs créatifs)
62 m² : 15 personnes
- Salle Pierre Edouard Frère (salle polyvalente)
204 m² : 51 personnes

- Salle Théophile Hingre (sculpture)
52 m² : 13 personnes
- Salle de danse Lemaire
188 m² : 47 personnes

- Gymnase Lemaire
50 personnes

- Maison des associations

- Manoir des Tourelles 2 salles atelier Vitrail
10 personnes

- Écuries studios musiques
2 personnes

- Ecuries grand studio
60 m² : 15 personnes

- Gymnase Jean Bullant Multisport
40 personnes

· Afin d'éviter les « brassages » de publics :

Il est demandé aux parents ou accompagnateurs d'attendre à l'entrée des structures.

Protocole de prise en charge d'une personne symptomatique et des contacts proches.

Si l'association/intervenant détecte au sein de ses locaux la présence d'une personne symptomatique (fièvre/toux/difficultés respiratoires...), l'animateur :

- Fournira à la personne concernée un masque jetable ainsi qu'à lui-même
- En l'absence de signe de gravité confirmé, organisera le retour de la personne à son domicile en évitant les transports en commun, appelle les parents dans le cas d'un mineur.

En cas de signe de gravité, l'intervenant :

Isolera la personne dans un espace libre et appellera le SAMU (15) en restant proche du malade (respect de la distance de 1 mètre) et suivra les consignes du SAMU.

Après la prise en charge de la personne, le salarié :

- informe le directeur ou les salariés permanent qui contacteront les services de la médecine du travail et prendra les mesures pour que la désinfection des locaux soit faite.
- fournit un masque jetable à toutes les personnes non équipées ayant été en contact avec la personne symptomatique.
- informe les parents des enfants ayant été en contact avec la personne symptomatique.